

Question d'histoire et d'histoire des arts avec documents :

En vous appuyant sur l'analyse des trois reproductions ci-dessous, vous montrerez comment les artistes mettent Louis XIV en scène.

Hyacinthe Rigaud : Louis XIV en costume de sacre (1703)

Costume pour le rôle du Soleil dans le Ballet de la Nuit (1653)

Les éléments de réponse suivants et leur développement à travers quelques paragraphes argumentés constituent un exemple de présentation possible pour les candidats.

1. Le dossier présente différentes façons de mettre en scène la personne de Louis XIV :

A différents moments de son règne (dans sa jeunesse, alors qu'il n'exerce pas encore personnellement le pouvoir, il incarne devant la Cour, dans un costume créé pour lui, le Soleil levant dans le Ballet de la Nuit de Lully ; à la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, c'est un homme mûr qui représente le « roi de guerre » dans cette statue équestre à l'Antique; alors que commence la guerre de succession d'Espagne, c'est un roi âgé mais fier et imposant qui défie l'Europe dans ce portrait en majesté). Par le biais d'arts visuels très différents : la danse, la peinture, la sculpture, mettent en scène chacun à leur manière le corps du roi dans des costumes insolites qui peuvent sembler extravagants à des élèves mais qui sont porteurs de sens pour les contemporains.

2. De l'art qui reflète le goût du roi pour l'art classique.

Le roi favorise l'art classique, surtout après 1661, qui répond à ses aspirations pour l'ordre et le majestueux. S'appuyant sur l'héritage de l'Antiquité, de l'humanisme et de la Renaissance (dont témoigne en particulier la statue de Girardon), l'art classique a le souci de la clarté, de la sobriété, de la raison qui fonde ses règles. Ainsi s'expliquent, la colonnade du Louvre, les Invalides et le château de Versailles (avec Le Vau et Hardouin-Mansart) qui constituent des exceptions au milieu d'une Europe baroque. On notera que dans chacune des trois représentations, la personne royale apparaît dans une attitude et un geste maîtrisés, le visage de trois-quarts comme contrôlant ses émotions.

3. De l'art au service de la propagande royale.

Les personnages de la cour qui assistent aux fêtes royales, et les ambassadeurs qui observent le portrait de H. Rigaud, sont les premiers destinataires de ces mises en scène de la personne de Louis XIV. Elles deviennent souvent des vecteurs de la propagande royale au service de laquelle les artistes vivant des commandes du roi mettent leurs talents (Lully, Racine, Molière par exemple). Les statues équestres, François Girardon : Louis XIV à cheval (bronze, 1694, musée du Louvre) dont les projets abondent à la fin du XVIIe siècle, conçues le plus souvent pour des places au cœur des espaces urbains (places royales, notamment), s'offrent à un public plus large. Ces représentations valorisent la souveraineté royale : la sculpture de Girardon, inspirée de modèles antiques, glorifie la puissance du roi de guerre qui contient en sa personne la souveraineté tout entière, selon une tradition remontant à l'Empire romain : c'est bien un roi absolu. Dans le tableau d'H. Rigaud, les attributs du pouvoir royal (main de justice, sceptre, couronne, épée) sont mis en évidence par la disposition du « modèle » en costume de sacre autant que par l'artifice de la lumière jouant dans un décor d'apparat. Le costume rappelle ainsi que le roi est un personnage sacré et souligne le lien avec le religieux : la monarchie est de droit divin. Dans cette perspective, la volonté d'incarner le rôle du Soleil levant dans le Ballet de la Nuit, alors qu'il n'a pas quinze ans, semble préfigurer l'image centrale et apollinienne autour de laquelle tout gravite que le jeune Louis XIV entend déjà donner de sa personne, d'un règne et d'une monarchie dont Versailles fut le théâtre abouti : celle du « Roi-Soleil ».





